

# Le petit journal de l'inclusion numérique



Le réseau  
départemental  
qui vous facilite  
le numérique

3

mai 2023

Le Petit Journal du Numérique est le fruit d'une réflexion commune du réseau Décllic47.

Cet outil a pour objectifs de faciliter l'interconnaissance des acteurs en Lot-et-Garonne, d'informer sur les dispositifs de l'inclusion numérique et de partager les bonnes pratiques des usages numériques.

À destination de tous les aidants numériques, il paraît trois fois par an, en format papier et électronique.



## « MES DROITS DEPUIS CHEZ MOI » : ACCOMPAGNEMENT RAPPROCHÉ AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour aider à l'autonomisation dans les démarches administratives, le Département de Lot-et-Garonne en partenariat avec cinq opérateurs de service public (CPAM, MSA, DGFIP, URSSAF et Pôle Emploi) propose les ateliers numériques « Mes Droits depuis chez moi ».

Ils se déroulent sous un format hybride mêlant le présentiel et le distanciel : l'atelier est animé à distance en visioconférence par un intervenant d'un organisme partenaire, et sur place, un animateur ou un conseiller

numérique accompagne les usagers durant l'atelier.

**Avec la présence simultanée d'un expert du sujet et un formateur professionnel, les participants bénéficient de conditions idéales pour bien appréhender les démarches en ligne au plus près de chez eux.**

Ce dispositif avait été testé avec succès en novembre 2021 avec le concours de la CPAM et de la MSA, et reprend donc cette année avec une plus grande ambition :

- les 5 opérateurs partenaires présentent leurs télé-procédures

ainsi que les informations nécessaires pour faciliter l'accès aux droits,

- 16 structures sur tout le département (Conseillers numériques, Centres médico-sociaux, communes, France Services, associations...) accueillent les participants, en garantissant le maillage le plus pertinent,

- 5 dates programmées pour le premier semestre 2023

Pour plus d'informations, veuillez consulter le flyer détaillé, ou appeler au 05 53 47 31 32.

actualités



## LE LOT-ET-GARONNE RÉCOMPENSÉ PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Lors des « Trophées des initiatives FSE 2023 », le Département de Lot-et-Garonne a reçu la récompense « Argent » pour sa politique d'inclusion numérique à destination des Lot-et-Garonnais-es.

Identifié au niveau national parmi plus de 500 projets ayant bénéficié du Fonds Social Européen (FSE), le Département

était finaliste, aux côtés de deux autres projets, dans la catégorie « Transformation numérique ». Depuis 2019, sa stratégie volontariste d'inclusion numérique répond aux enjeux d'une dématérialisation massive des services publics.

Plus d'information : #Projet 10 :

<https://www.village-fse.fr/concours-trophee-des-initiatives>

# « HELP! », L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS EN DIFFICULTÉ

L'URSSAF, la CPAM, la CAF et l'Assurance retraite s'unissent pour accompagner au mieux les artisans, commerçants, professions libérales et auto-entrepreneurs en difficulté, avec le dispositif « Help ! ».

Cette offre coordonnée de la Sécurité sociale s'articule en quatre points :

**1. Détecter** à partir de situations observées (ex : défaut de paiement) et d'orientations par les équipes en charge de l'accueil.

**2. Accompagner efficacement** et avec **réactivité** grâce à la mise en place d'une synergie permettant une réponse coordonnée des acteurs de la Sécurité sociale.

**3. Aborder les situations individuelles** en activant de manière accélérée des dispositifs adaptés (ex : Complémentaire santé solidaire, RSA, les interventions

de travailleurs sociaux) grâce à l'échange des informations des services.

**4. Verser les prestations** auxquelles le travailleur indépendant peut prétendre.

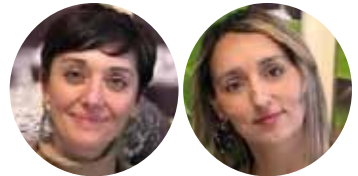
Pour ce faire, les organismes de Sécurité sociale utilisent le formulaire « Démarches simplifiées », disponible *via* ce QR Code.



+ de  
**800** dossiers étudiés en un an  
et plus de 2500 propositions faites  
par les différents organismes de Sécurité sociale, en ex-Aquitaine

## Mot du partenaire

« Help ! » est un dispositif qui permet la prise en charge complète des difficultés sociales du travailleur indépendant. Ne pas hésiter à l'orienter le cas échéant.



**Karine Hellian-Vasseur et Fouzia Mehdi**

Référentes du dispositif HELP en Lot-et-Garonne. Urssaf Aquitaine



## Bon à savoir



Aidants-Connect, « faire à la place de » facilement et en toute sécurité

Aidants-Connect permet aux **aidants professionnels de réaliser des démarches administratives en ligne, de manière légale et sécurisée**, pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

Ce dispositif utilise **FranceConnect** qui authentifie l'identité des usagers et facilite ainsi la mise en place des mandats électroniques entre ceux-ci et la structure habilitée, puis la réalisation des démarches demandées. Plus de renseignements sur <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/>

# DÉCLARER À PÔLE EMPLOI UNE ABSENCE SUPÉRIEURE À 7 JOURS, **UNE OBLIGATION !**

Dans le cadre de son accompagnement, **le demandeur d'emploi qui est absent de sa résidence habituelle pendant plus de 7 jours en continu, a l'obligation de déclarer son absence à Pôle Emploi.**

Cette déclaration est nécessaire pour s'assurer que celui-ci remplit toujours les conditions pour être inscrit comme demandeur d'emploi et être indemnisé, notamment au regard de sa disponibilité pour rechercher un emploi.

Elle doit être faite directement en ligne sur son espace personnel dans les **3 jours précédents** le moment où le demandeur d'emploi sera absent. Pour cela, il doit avoir à sa disposition

son numéro identifiant Pôle Emploi et son mot de passe. Il est également possible de faire la demande par téléphone au 3949 ou par mail à son conseiller personnel.

**Au-delà de 35 jours d'absence sur l'année, le demandeur d'emploi n'est plus considéré comme immédiatement disponible pour un emploi et son inscription cessera automatiquement.** Cette action entraînera l'interruption du versement de son indemnisation à partir du 36<sup>e</sup> jour.

Les informations directement sur [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr), grâce à ce QR Code :

+ de  
**35**

jours calendaires d'absence par an autorisés



zoom  
sur...

# UN FABLAB SOLIDAIRE AU CAMPUS NUMÉRIQUE 47



Le Campus Numérique 47 et la Fondation Orange s'associent pour développer dans les murs du Campus un FabLab solidaire, ouvert à tou(te)s les Lot-et-Garonnais(es). Celui-ci est équipé d'imprimantes 3D de qualité, d'outils de gravure laser, mais aussi plus simplement de matériel de couture ou d'outils plus classiques afin de s'adapter à tous les projets. De l'animation et de la sensibilisation sont également proposés.

Depuis sa création en 2017, le Campus Numérique 47 a porté trois missions : **la formation, l'entrepreneuriat et l'inclusion numérique.** Des ateliers individuels ou collectifs sont déjà proposés à des publics motivés et de tous âges, pour découvrir les outils numériques, les démarches en ligne,

le montage vidéo, la robotique...

Le FabLab répond, entre autres, aux besoins des start-up du Campus, du grand public, des étudiants (notamment de ceux de la Grande École du Numérique), des jeunes en situation de recherche d'employabilité, des seniors en quête de lien social et d'activités de type « repair café », des entrepreneuses du programme « Femmes Entrepreneuses », et des TPE-PME en phase d'incubation/création.

Un FabLab « hors les murs » va également être proposé par le Campus Numérique 47, avec des interventions possibles partout dans le département grâce à des outils mobiles. Plus de renseignements sur <https://www.campusnumerique47.fr/>

## À (re) découvrir



Une personne allophone vous sollicite et souhaite comprendre une démarche ?

À la recherche d'un outil pour y répondre ?

**Réfugiés.info** est une plateforme mettant à disposition des centaines de fiches synthétiques concernant les principales démarches en France ainsi que les moyens d'intégration sociale.

Ces fiches pratiques sont facilement téléchargeables et peuvent être partagées sous différentes formes.

Ce portail est également accessible en plus de **8 langues**, ce qui offre à toute personne un droit d'information sur 10 thématiques :

- Activités et Cultures
- Démarches administratives
- Etudes
- Familles
- Français (apprentissage)
- Formation professionnelle
- Insertion professionnelle
- Logement
- Mobilité
- Santé

### Le saviez-vous ?

**Réfugiés.info** existe aussi en application disposant d'une fonction vocalisation permettant une traduction vocale du texte.



Côté  
infrastructures



# DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN LOT-ET-GARONNE AVEC 4 ANS D'AVANCE

2022 a été une année exceptionnelle pour la fibre : jamais autant de foyers n'ont été rendus éligibles à la fibre optique avec plus de 46 000 prises FTTH\* construites sur une année. Depuis le début des déploiements, 75 % des foyers peuvent s'abonner au très haut débit par la fibre.

À ce rythme, les objectifs vont être tenus : d'ici l'été les travaux auront commencé sur chaque commune et fin 2023 près de 85% des foyers devraient être éligibles.

**En 2024, tous les logements de Lot-et-Garonne seront raccordés !**

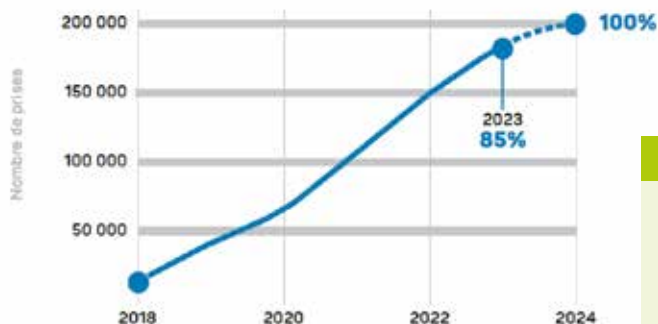
En attendant l'arrivée de la fibre, une équipe de Conseillers numériques vous accompagnent dans la recherche de solutions d'accès à internet :

Contactez nos  
conseillers numériques

**0800 94 90 99**

Service & appel  
gratuits

[conseillers.numeriques@lgnm.com](mailto:conseillers.numeriques@lgnm.com)



\*FTTH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné)

## NOUVEAU

▶▶▶ Découvrez si vous êtes éligible à la fibre grâce à cette nouvelle carte interactive : <https://www.lotetgaronne.fr/THD>



Souhaitant accorder la parole à différents acteurs de l'inclusion numérique, nous vous livrons aujourd'hui le témoignage de Christian Delbrel, Maire de Pont-du-Casse, et de Rebecca Crespin, Responsable de la Médiathèque, à propos des ateliers numériques organisés par la Mairie et le Département.

### Ressentez-vous la « fracture numérique » auprès de vos administrés ?

Christian Delbrel : Évidemment ! Nous la ressentons principalement auprès de nos seniors. Nous le vérifions constamment lors des passages en mairie, mais aussi lors d'échanges avec les Cassipontins. Surtout pour les très éloignés du numérique qui se sentent parfois désemparés. Face à ce constat, notre conseillère numérique Vanessa Puig intervient auprès du public, qu'il soit sénior ou jeunesse, afin de garantir une médiation numérique auprès de nos administrés.

### Quels sont les besoins des administrés en matière d'accompagnement numérique ?

C. D. : Ils sont simples ! C'est simplement d'être accompagné par un médiateur numérique, dans un contexte où les mairies sont les der-

niers remparts de service public. Nous y avons répondu de deux façons : les nombreuses actions de notre conseillère numérique et l'intervention de l'équipe du Département de Lot-et-Garonne. Nous souhaitons mettre en place un service de proximité pour un public en détresse sur l'usage des outils.

### Est-ce que les ateliers numériques animés par les Conseillers numériques du Département ont pu répondre à ces besoins ?

C. D. : Absolument ! Et le résultat est très positif. Les participants aux ateliers sont très satisfaits, ayant pu se former sur des thématiques diverses. La suite s'écrit avec Vanessa, puisque les ateliers collectifs seront poursuivis avec elle. Notre volonté est de continuer à assurer ses ateliers sur notre commune.

### Comment avez-vous mobilisé les publics ?

Rebecca Crespin : Nous connaissons bien nos lecteurs et savions lesquels pouvaient vouloir participer. Nous leur avons directement proposé ces ateliers numériques. Un mail a également été envoyé à l'intégralité de nos abonnés afin de déceler d'autres intéressés et une publication a été relayée sur la page Facebook de la Mairie.

### Quels sont les ateliers les plus plébiscités ?

R. C. : Les ateliers de prise en main des différents outils ont été les plus demandés.

### Quels sont les retours des participants aux ateliers ?

R. C. : Les participants étaient ravis des ateliers. Certains se sont sentis moins seuls face aux difficultés qu'ils rencontraient avec le numérique, du fait de côtoyer d'autres personnes dans le même cas. Pour d'autres, les ateliers numériques représentaient une sortie en soi, pour passer un bon moment tout en apprenant et en s'informant.

# BOURSE À PROJETS

## APPEL À PROJETS TOURISME, CULTURE ET NUMÉRIQUE

- Région Nouvelle Aquitaine.

- **S'adresse** aux Associations, Collectivités territoriales, Entreprises et Établissements publics
- **Visé** à encourager les collaborations et processus d'expérimentation entre professionnels du tourisme, de la culture et de la filière numérique pour consolider et développer une offre touristique culturelle responsable et de proximité

**Répondre avant le 31 mai 2023.**

Plus d'infos sur : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/culture/tourisme-culture-et-numerique-0>



## APPEL À PROJETS « INCLUSION NUMÉRIQUE DES SENIORS »

- AG2R LA MONDIALE

- **S'adresse** aux personnes morales relevant de l'ESS (association loi 1901, société coopérative, etc.) et aux collectivités territoriales.
- **Visé** à compléter l'offre d'accompagnement numérique existant sur le territoire en faisant émerger des solutions innovantes favorisant une pratique régulière et autonome du numérique par les seniors.

**Répondre avant le 31 Mai 2023.**

Plus d'infos sur : <https://www.ag2rlamondiale.fr/groupe/nos-actualites/appele-a-projets-inclusion-numerique-des-seniors>



## APPEL À PROJETS I-DÉMO (plan France 2030)

- BPI France

- **S'adresse** aux entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétique, écologique et numérique.
- **Visé** à soutenir le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé.

**Répondre avant le 20 juin 2023 à 12h00.**

Plus d'infos sur : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-i-demo>



## Agenda des rendez-vous du numérique

à ne pas manquer



**9, 16 et 23 mai** - Ateliers « La Gestion de mes photos », à Vianne, par Albret Communauté  
05 53 97 43 84

**23 mai** - Journée de Solidarité, à Boé

### Liste des ateliers animés par les conseillers numériques du Département

**Ateliers « Mes droits depuis chez moi »**, 16 sites sur le département (voir page 1)

**26 mai et 30 juin** - Ateliers numériques, à Agen, en partenariat avec l'association LA SAUVEGARDE

**9 et 23 mai** - Ateliers « Le numérique par l'outil », à Foulayronnes, en partenariat avec la Médiathèque

**12 mai, 2, 16 et 30 juin** - Ateliers numériques, à Fumel, en partenariat avec la Cité Scolaire de Fumel

**8 juin** - Ateliers numériques, Pôle Emploi

### CONTACTS

Une précision ? une idée d'article ? une question ? contactez-nous :

**05 53 47 31 32**

**[inclusion-numerique@lotetgaronne.fr](mailto:inclusion-numerique@lotetgaronne.fr)**  
**[lotetgaronne.fr/inclusion-numerique](https://lotetgaronne.fr/inclusion-numerique)**